

Le Proviseur

Prague, le 22 janvier 2021

à  
**Mesdames et Messieurs les  
Professeurs de terminale  
Elèves de terminale  
Parents d'élèves de terminale**

**Objet : AMENAGEMENT DES EXAMENS SESSION 2021**

Mesdames, Messieurs les Professeurs,  
Chers Elèves de terminale,  
Chers Parents d'élèves,

Le contexte sanitaire exceptionnel auquel nous sommes confrontés a conduit le Ministre français de l'Éducation nationale à préciser les mesures relatives aux épreuves du baccalauréat de la session 2021.

Ces mesures dictées par la situation sanitaire en France et dans les pays d'implantation des lycées français à l'étranger prévoient les dispositions suivantes :

**1. Terminale :**

- Les enseignements de spécialité ne seront pas évalués par des épreuves au mois de mars 2021 mais sur la base des moyennes des trois trimestres de l'année de terminale de ces enseignements.
- Dans le prolongement de cette décision la procédure Parcoursup tiendra compte des moyennes qui sont portées dans les bulletins des deux premiers trimestres ainsi que des appréciations des professeurs. Le calendrier prévu pour la procédure Parcoursup sera respecté.
- Le calendrier des épreuves terminales prévues au mois de juin 2021 est maintenu.
- L'épreuve écrite de philosophie comptera trois sujets de dissertation (au lieu de deux) qui porteront sur des notions distinctes afin de couvrir largement le programme de la classe de terminale.
- L'épreuve du grand oral reste inchangée.



- Pour le lycée français de Prague, compte tenu de la situation sanitaire en République tchèque et de la fermeture du lycée depuis le 14 octobre dernier, les épreuves de contrôle en cours de formation d'Education Physique et Sportive prévues au mois de février 2021 sont annulées. Les épreuves prévues en mai 2021 sont pour le moment maintenues.

*Restez motivés et courageux,  
nous sommes tous à vos côtés.*

  
Le Proviseur  
**Gilles Martinez**  
Proviseur  
Lycée Français de Prague

